

Monsieur Raynald Goudreau
Directeur général

Commission scolaire au Coeur des Vallées
582, rue Maclaren Est
Gatineau (Québec) J8L 2W2

Objet: Port du macaron « J'enseigne: mes patrons me méprisent. »

Le 18 mars 2015.

Monsieur,

C'est sous mandat des membres du Conseil d'administration du Syndicat de l'Enseignement de l'Ouest de Montréal (SEOM) que nous vous écrivons aujourd'hui. Nous avons été stupéfaits de prendre connaissance de la lettre que vous faisiez parvenir à notre collègue M. Claude Tardif, président du Syndicat de l'Enseignement de l'Outaouais (SEO), le 11 mars dernier. Dans cette missive, vous informiez M. Tardif de votre intention d'imposer des mesures disciplinaires aux enseignantes et enseignants qui portent, comme l'ensemble des membres de la FAE, le macaron « *J'enseigne: mes patrons me méprisent* ». Rappelons que le port de ce macaron a été voté démocratiquement comme moyen d'action en soutien à l'actuelle demande syndicale dans le cadre de la négociation nationale pour le renouvellement de l'Entente nationale (E6).

Nous tenons à vous signifier notre profond désaccord envers l'attitude que vous adoptez à l'endroit de nos collègues de l'Outaouais, mais également à apporter des rectificatifs importants. Votre lettre laisse croire qu'une seule personne est visée par le port du macaron. Or, le slogan du macaron se lit bien « *J'enseigne: mes patrons me méprisent* » et non « *mon patron me méprise* ». Il ne s'agit donc pas, comme vous l'indiquiez, de personnaliser le problème, mais bien de réagir à un dépôt aussi odieux que méprisant.

Ce dépôt s'avère en effet méprisant à plus d'un titre! Que ce soit au chapitre de l'engagement des profs, de l'alourdissement de leur tâche et de l'allongement de leur semaine de travail sans compensation financière ou de la volonté de contrôle de leurs activités de formation et de perfectionnement par la partie patronale « *afin d'atteindre et de maintenir un haut seuil de performance* », ce dépôt fait totalement fi du travail accompli au quotidien par 32 000 femmes et hommes impliqués dans la réussite des élèves, jeunes et adultes. Ces profs portent sur leurs épaules un système fragilisé par trop de compressions survenues au fil des ans et de plus en plus privé des moyens nécessaires à son bon fonctionnement.

Dans ce dépôt, nous ne valons même pas l'inflation en terme salarial! Il s'agit par ailleurs d'un dépôt axé sur l'industrie et les lois du marché! De fait, votre missive s'inscrit tout à fait dans cette lignée en utilisant le mot « *clientèle* » en faisant référence aux élèves, jeunes et adultes, inscrits à votre Commission scolaire. Depuis quand le monde de l'éducation est-il devenu une PME en Outaouais?

En terminant, Monsieur, nous tenons à rappeler que le préambule des dépôts patronaux énonce clairement que celui-ci est le fruit d'une vaste consultation de l'ensemble des acteurs des différentes commissions scolaires. Par conséquent, nous considérons que vous êtes, à titre de directeur général, partie prenante de ces dépôts patronaux. Si ce n'est pas le cas, inutile de vous en prendre aux enseignantes et enseignants. Nous vous suggérons plutôt de vous adresser au Comité patronal de négociation des commissions scolaires francophones (CPNCF) afin de réviser ses écrits.

Si quelqu'un doit se sentir attaqué et victime de violence dans le contexte actuel, ce sont très certainement les enseignantes et enseignants que la partie patronale tente de confiner à un rôle d'exécutante et d'exécutant. Pourtant, la partie patronale exige de ces derniers une reddition de comptes à la hausse quant à la réussite scolaire et éducative. Et vous voudriez en prime leur imposer des mesures disciplinaires pour le simple fait de porter un macaron exprimant la vérité et leur colère bien légitime! N'est-ce pas ce que l'on appelle en langage populaire « *Utiliser un bazooka pour tuer une mouche* » ?

Les membres du Conseil d'administration du SEOM, en leur nom, et en celui des 6 000 membres qu'ils représentent, tiennent à dénoncer vivement les attaques contenues dans votre lettre et vous demandent prestement de retirer les pressions et les menaces inutiles qui pèsent actuellement sur nos collègues de l'Outaouais. De fait, votre geste ne fait qu'inutilement envenimer le climat de travail.

Nous serons solidaires aux côtés de nos collègues du SEO aussi souvent et aussi longtemps que nécessaire.

Veillez recevoir, Monsieur, en dépit des circonstances, nos salutations respectueuses.